



PROCES-VERBAL VALANT COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ



Séance du 5 avril 2014

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

Séance du samedi 5 avril 2014

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---------------|---|
| M. le Maire | 1° - Installation du Conseil Municipal. |
| M. PLANCHETTE | 2° - Election du Maire. |
| M. le Maire | 3° - Détermination du nombre d'Adjoints au Maire. |
| M. le Maire | 4° - Election des Adjoints au Maire. |
| M. le Maire | 5° - Informations diverses. |
-

Le Conseil Municipal de Metz s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire sortant de Metz, Conseiller Général de la Moselle, le samedi 5 avril 2014, à 16h00, dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville, sur convocation préalable en date du 31 mars 2014.

M. Dominique GROS, Maire sortant, déclare la séance ouverte et fait état des élus excusés et des procurations données à d'autres élus au sens de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. Dominique GROS, M. Richard LIOGER, Mme Isabelle KAUCIC, M. Jean-Michel TOULOUZE, Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN, M. Sébastien KOENIG, Mme Agnès MIGAUD, M. Belkhir BELHADDAD, Mme Danielle BORI, M. Thomas SCUDERI, Mme Patricia SALLUSTI, M. Hacène LEKADIR, Mme Selima SAADI, M. Jean-Louis LECOCQ, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Thierry JEAN, Mme Françoise FERRARO, M. Patrice NZIHO, Mme Hanifa GUERMITI, M. Jacques TRON, Mme Nathalie DE OLIVEIRA, Mme Margaud ANTOINE-FABRY, M. Daniel PLANCHETTE, M. Gilbert KRAUSENER, M. René DARBOIS, M. Raphaël PITTI, Mme Marie RIBLET, Mme Myriam SAGRAFENA, M. Pierre GANDAR, M. Guy CAMBIANICA, M. Bernard HEULLUY, Mme Marylin MOLINET, Mme Christine AGUASCA, M. William SCHUMAN, Mme Anne HOMMEL, Mme Catherine MOREL, Mme Doan TRAN, Mme Nadia SEGHIR, Mme Aurélie FILIPPETTI, Mme Marie-Jo ZIMMERMANN, M. Patrick THIL, Mme Patricia ARNOLD, Mme Martine NICOLAS, Mme Caroline AUDOUY, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Yves WENDLING, M. Emmanuel LEBEAU, M. Julien HUSSON, M. Thierry GOURLOT, Mme Bérangère THOMAS, M. Jean-Michel ROSSION, Mme Françoise GROLET, Mme Christine SINGER, M. Jérémy ALDRIN.

Absent ayant voté par procuration :

- M. Philippe CASIN procuration à M. René DARBOIS.

Absent non excusés : 0

Puis Monsieur Dominique GROS, Maire sortant, aborde l'ordre du jour du Conseil Municipal.

DCM N° 14-04-05-1 : Installation du Conseil Municipal :

M. Dominique GROS, Maire sortant, Rapporteur, expose :

En qualité de Maire sortant, j'ai convoqué, ce jour, 5 Avril 2014, les nouveaux Conseillers Municipaux issus du scrutin du 30 Mars 2014.

Conformément aux articles L 2121-7 et 12, L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette réunion se tient entre le vendredi et le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le Conseil a été élu au complet ; le délai de convocation a été respecté et la convocation contient mention spéciale de l'élection à laquelle il doit être procédé.

* * * * *

Je vous rappelle qu'au terme du dernier recensement, la Ville de METZ compte 122 149 habitants.

Par conséquent, et conformément à l'article L 2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de membres du Conseil Municipal est de 55.

Je vous donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales, scrutin du 30 Mars 2014.

- nombre d'électeurs inscrits : 71 989
- nombre de votants : 38 179
- nombre de suffrages exprimés : 37 036

ONT OBTENU :

1. La liste "Une ambition pour Metz"
Marie-Jo ZIMMERMANN 15 238 voix soit 11 sièges)
)
2. La liste "Rassemblement Bleu Marine pour Metz"
Françoise GROLET 5 790 voix soit 4 sièges) 55 sièges
)
3. La liste " Fiers d'être Messins "
Dominique GROS 16 008 voix soit 40 sièges)

Je vais maintenant procéder à l'appel nominal des conseillers élus :

1. GROS	Dominique	29. JEAN	Thierry
2. FILIPPETTI	Aurélie	30. SAGRAFENA	Myriam
3. LIOGER	Richard	31. HEULLUY	Bernard
4. KAUCIC	Isabelle	32. ANTOINE-FABRY	Margaud
5. DARBOIS	René	33. TRON	Jacques
6. BORI	Danielle	34. MOLINET	Marylin
7. TOULOUZE	Jean-Michel	35. PLANCHETTE	Daniel
8. SALLUSTI	Patricia	36. MOREL	Catherine
9. KOENIG	Sébastien	37. CASIN	Philippe
10. ISLER BEGUIN	Marie-Anne	38. HOMMEL	Anne
11. LEKADIR	Hacène	39. GANDAR	Pierre
12. AGAMENNONE	Béatrice	40. RIBLET	Marie
13. CAMBIANICA	Guy	41. ZIMMERMANN	Marie-Jo
14. SAADI	Selima	42. THIL	Patrick
15. PITTI	Raphaël	43. NICOLAS	Martine
16. GUERMITI	Hanifa	44. ALDRIN	Jérémy
17. SCUDERI	Thomas	45. COLIN-OESTERLE	Nathalie
18. MIGAUD	Agnès	46. LEBEAU	Emmanuel
19. BELHADDAD	Belkhir	47. AUDOUY	Caroline
20. DE OLIVEIRA	Nathalie	48. HUSSON	Julien
21. LECOCQ	Jean-Louis	49. SINGER	Christine
22. FERRARO	Françoise	50. WENDLING	Yves
23. NZIHOU	Patrice	51. ARNOLD	Patricia
24. SEGHIR	Nadia	52. GROLET	Françoise
25. KRAUSENER	Gilbert	53. GOURLOT	Thierry
26. TRAN	Doan	54. THOMAS	Bérangère
27. SCHUMAN	William	55. ROSSION	Jean-Michel
28. AGUASCA	Christine		

Je déclare ces Dames et ces Messieurs installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux de la Ville de Metz.

DCM N° 14-04-05-2 : Election du Maire :

M. PLANCHETTE, Doyen d'âge, Rapporteur, expose :

Suite au scrutin qui s'est déroulé les 23 et 30 Mars 2014 et après l'installation du Conseil Municipal, il convient de procéder à l'élection du Maire.

Le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). A cette occasion, la présidence de l'Assemblée est confiée au doyen d'âge (article L 2122-8 du CGCT).

Il est rappelé que, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu alors à la majorité relative ; en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat, il convient d'indiquer que la majorité se calcule non par rapport à l'effectif légal du Conseil mais par rapport au nombre de suffrages exprimés, décompte fait des bulletins blancs ou nuls.

En conséquence, le Conseil Municipal :

CONSIDERANT que se sont portés candidats :

- M.....
- M.....
- M.....

APRÈS VOTE ET DEPOUILLEMENT DES SUFFRAGES

CONSTATE que la majorité absolue est acquise avec ... voix.

CONSTATE que M..... a obtenu ... voix.

PROCLAME en conséquence M....., Maire de Metz.

M. Daniel PLANCHETTE, Doyen d'âge, assure la présidence de ce point.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE (article L.2541-6 du CGCT).

Traditionnellement, c'est le plus jeune conseiller municipal qui est désigné. Mme Margaud ANTOINE-FABRY est la plus jeune élue du Conseil Municipal.

MISE AUX VOIX PAR M. DANIEL PLANCHETTE CONCERNANT LA DESIGNATION DE MME MARGAUD ANTOINE-FABRY EN TANT QUE SECRETAIRE DE SEANCE : Adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 55 : M. Dominique GROS, M. Richard LIOGER, Mme Isabelle KAUCIC, M. Jean-Michel TOULOUZE, Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN, M. Sébastien KOENIG, Mme Agnès MIGAUD, M. Belkhir BELHADDAD, Mme Danielle BORI, M. Thomas SCUDERI, Mme Patricia SALLUSTI, M. Hacène LEKADIR, Mme Selima SAADI, M. Jean-Louis LECOCQ, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Thierry JEAN, Mme Françoise FERRARO, M. Patrice NZIHOU, Mme Hanifa GUERMITI, M. Jacques TRON, Mme Nathalie DE OLIVEIRA, Mme Margaud ANTOINE-FABRY, M. Daniel PLANCHETTE, M. Gilbert KRAUSENER, M. René DARBOIS, M. Raphaël PITTI, Mme Marie RIBLET, Mme Myriam SAGRAFENA, M. Pierre GANDAR, M. Guy CAMBIANICA, M. Bernard HEULLUY, Mme Marilyn MOLINET, Mme Christine AGUASCA, M. Philippe CASIN, M. William SCHUMAN, Mme Anne HOMMEL, Mme Catherine MOREL, Mme Doan TRAN, Mme Nadia SEGHIR, Mme Aurélie FILIPPETTI, Mme Marie-Jo ZIMMERMANN, M. Patrick THIL, Mme Patricia ARNOLD, Mme Martine NICOLAS, Mme Caroline AUDOUY, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Yves WENDLING, M. Emmanuel LEBEAU, M. Julien HUSSON, M. Thierry GOURLOT, Mme Bérangère THOMAS, M. Jean-Michel ROSSION, Mme Françoise GROLET, Mme Christine SINGER, M. Jérémy ALDRIN.

Voix contre : 0 :

Abstention : 0 :

Ne prennent pas part au vote : 0 :

Procuration : M. Philippe CASIN a donné pouvoir à M. René DARBOIS.

Absent au moment du vote : 0 :

DESIGNATION DE 2 CONSEILLERS MUNICIPAUX CHARGES DE REMPLIR LE ROLE D'ASSESEUR.

Pour superviser les opérations de votes doivent être désignés 2 assesseurs. M. Daniel PLANCHETTE invite les listes conduites respectivement par Mme Marie-Jo ZIMMERMANN et par Mme Françoise GROLET à désigner chacune un assesseur :

- Mme Marie-Jo ZIMMERMANN propose M. Julien HUSSON.
- Mme Françoise GROLET propose M. Jean-Michel ROSSION.

MISE AUX VOIX PAR M. DANIEL PLANCHETTE CONCERNANT LES DESIGNATIONS DE MM JULIEN HUSSON ET JEAN-MICHEL ROSSION EN TANT QU'ASSESEURS : Adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 55 : M. Dominique GROS, M. Richard LIOGER, Mme Isabelle KAUCIC, M. Jean-Michel TOULOUZE, Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN, M. Sébastien KOENIG, Mme Agnès MIGAUD, M. Belkhir BELHADDAD, Mme Danielle BORI, M. Thomas SCUDERI, Mme Patricia SALLUSTI, M. Hacène LEKADIR, Mme Selima SAADI, M. Jean-Louis LECOCQ, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Thierry JEAN, Mme Françoise FERRARO, M. Patrice NZIHOU, Mme Hanifa GUERMITI, M. Jacques TRON, Mme Nathalie DE OLIVEIRA, Mme Margaud ANTOINE-FABRY, M. Daniel PLANCHETTE, M. Gilbert KRAUSENER, M. René DARBOIS, M. Raphaël PITTI, Mme Marie RIBLET, Mme Myriam SAGRAFENA, M. Pierre GANDAR, M. Guy CAMBIANICA, M. Bernard HEULLUY, Mme Marilyn MOLINET, Mme Christine AGUASCA, M. Philippe CASIN, M. William SCHUMAN, Mme Anne HOMMEL, Mme Catherine MOREL, Mme Doan TRAN, Mme Nadia SEGHIR, Mme Aurélie FILIPPETTI, Mme Marie-Jo ZIMMERMANN, M. Patrick THIL, Mme Patricia ARNOLD, Mme Martine NICOLAS, Mme Caroline AUDOUY, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Yves WENDLING, M. Emmanuel LEBEAU, M. Julien HUSSON, M. Thierry GOURLOT, Mme Bérangère THOMAS, M. Jean-Michel ROSSION, Mme Françoise GROLET, Mme Christine SINGER, M. Jérémy ALDRIN.

Voix contre : 0 :

Abstention : 0 :

Ne prennent pas part au vote : 0 :

Procuration : M. Philippe CASIN a donné pouvoir à M. René DARBOIS.

Absent au moment du vote : 0 :

M. DANIEL PLANCHETTE INVITE LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOUHAITANT SE PORTER CANDIDAT EN TANT QUE MAIRE A SE DECLARER.

M. Daniel PLANCHETTE rappelle que l'article 3 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal dispose que « Les candidatures au poste de Maire peuvent être présentées par le doyen d'âge du Conseil Municipal, par les postulants eux-mêmes, ou par tout membre assistant à la séance ».

M. Daniel PLANCHETTE prend acte des candidatures :

- M. Dominique GROS.
- Mme Françoise GROLET.

M. DANIEL PLANCHETTE PROPOSE QUE LE VOTE SE DEROULE SANS ISOLOIR.

Il informe l'assemblée qu'un isoiloir est toutefois à disposition dans la salle pour les élus souhaitant en disposer.

MISE AUX VOIX PAR M. DANIEL PLANCHETTE DE SA PROPOSITION D'UN VOTE SANS ISOLOIR : Adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 55 : M. Dominique GROS, M. Richard LIOGER, Mme Isabelle KAUCIC, M. Jean-Michel TOULOUZE, Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN, M. Sébastien KOENIG, Mme Agnès MIGAUD, M. Belkhir BELHADDAD, Mme Danielle BORI, M. Thomas SCUDERI, Mme Patricia SALLUSTI, M. Hacène LEKADIR, Mme Selima SAADI, M. Jean-Louis LECOCQ, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Thierry JEAN, Mme Françoise FERRARO, M. Patrice NZIHOU, Mme Hanifa GUERMITI, M. Jacques TRON, Mme Nathalie DE OLIVEIRA, Mme Margaud ANTOINE-FABRY, M. Daniel PLANCHETTE, M. Gilbert KRAUSENER, M. René DARBOIS, M. Raphaël PITTI, Mme Marie RIBLET, Mme Myriam SAGRAFENA, M. Pierre GANDAR, M. Guy CAMBIANICA, M. Bernard HEULLUY, Mme Marylin MOLINET, Mme Christine AGUASCA, M. Philippe CASIN, M. William SCHUMAN, Mme Anne HOMMEL, Mme Catherine MOREL, Mme Doan TRAN, Mme Nadia SEGHIR, Mme Aurélie FILIPPETTI, Mme Marie-Jo ZIMMERMANN, M. Patrick THIL, Mme Patricia ARNOLD, Mme Martine NICOLAS, Mme Caroline AUDOUY, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Yves WENDLING, M. Emmanuel LEBEAU, M. Julien HUSSON, M. Thierry GOURLOT, Mme Bérangère THOMAS, M. Jean-Michel ROSSION, Mme Françoise GROLET, Mme Christine SINGER, M. Jérémy ALDRIN.

Voix contre : 0 :

Abstention : 0 :

Ne prennent pas part au vote : 0 :

Procuration : M. Philippe CASIN a donné pouvoir à M. René DARBOIS.

Absent au moment du vote : 0 :

DEROULEMENT DES OPERATIONS DE VOTE ET DEPOUILLEMENT DES SUFFRAGES. LE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN DONNE LES RESULTATS SUIVANTS :

La délibération est : Adoptée à la majorité.

Votants : 55 : M. Dominique GROS, M. Richard LIOGER, Mme Isabelle KAUCIC, M. Jean-Michel TOULOUZE, Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN, M. Sébastien KOENIG, Mme Agnès MIGAUD, M. Belkhir BELHADDAD, Mme Danielle BORI, M. Thomas SCUDERI, Mme Patricia SALLUSTI, M. Hacène LEKADIR, Mme Selima SAADI, M. Jean-Louis LECOCQ, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Thierry JEAN, Mme

Françoise FERRARO, M. Patrice NZIHOU, Mme Hanifa GUERMITI, M. Jacques TRON, Mme Nathalie DE OLIVEIRA, Mme Margaud ANTOINE-FABRY, M. Daniel PLANCHETTE, M. Gilbert KRAUSENER, M. René DARBOIS, M. Raphaël PITTI, Mme Marie RIBLET, Mme Myriam SAGRAFENA, M. Pierre GANDAR, M. Guy CAMBIANICA, M. Bernard HEULLUY, Mme Marilyn MOLINET, Mme Christine AGUASCA, M. Philippe CASIN, M. William SCHUMAN, Mme Anne HOMMEL, Mme Catherine MOREL, Mme Doan TRAN, Mme Nadia SEGHIR, Mme Aurélie FILIPPETTI, Mme Marie-Jo ZIMMERMANN, M. Patrick THIL, Mme Patricia ARNOLD, Mme Martine NICOLAS, Mme Caroline AUDOUY, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Yves WENDLING, M. Emmanuel LEBEAU, M. Julien HUSSON, M. Thierry GOURLLOT, Mme Bérangère THOMAS, M. Jean-Michel ROSSION, Mme Françoise GROLET, Mme Christine SINGER, M. Jérémy ALDRIN.

Procuration : M. Philippe CASIN a donné pouvoir à M. René DARBOIS.

Absent au moment du vote : 0 :

Nombre de votants : 55

Bulletins blancs : 11

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 44

Les candidats ont obtenu respectivement :

- M. Dominique GROS : 40 voix.
- Mme Françoise GROLET : 4 voix.

M. Dominique GROS est élu Maire de Metz.

Intervention de : M. le Maire.

DCM N° 14-04-05-3 : Détermination du nombre d'Adjoints au Maire :

M. le Maire, Rapporteur, expose :

L'article L.2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) fixe à 55 le nombre de membres du Conseil Municipal pour les villes dont la population est comprise entre 100 000 et 149 999 habitants.

L'article L.2122-1 du CGCT stipule qu'il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil Municipal.

L'article L.2122-2 du même Code précise en outre que « Le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

En conséquence et conformément aux 55 membres qui composent l'effectif du Conseil Municipal de la Ville de Metz, il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre d'Adjoints au Maire de la Ville de Metz dans la limite de 16 postes.

La création de postes d'Adjoints au Maire supplémentaires (sans que le nombre de ceux-ci excède 10 % de l'effectif légal du Conseil Municipal) étant par ailleurs autorisée au sens de l'article L.2122-2-1 tel qu'issu de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de

proximité, il appartient également au Conseil Municipal, en complément des postes sus évoqués, de décider de la création de postes d'Adjoints au Maire principalement dédiés à la gestion d'un ou plusieurs quartiers messins dans la limite de 5 postes.

En conséquence, le Conseil Municipal :

DECIDE :

DE FIXER le nombre total d'Adjoints au Maire de la Ville de Metz à ... postes dont ... en qualité d'Adjoints au Maire en charge d'un ou plusieurs quartiers messins.

M. LE MAIRE PROPOSE DE FIXER LE NOMBRE TOTAL D'ADJOINTS AU MAIRE A 21 POSTES DONT 5 EN QUALITE D'ADJOINTS AU MAIRE EN CHARGE D'UN OU PLUSIEURS QUARTIERS MESSINS.

Intervention de : /

Explication de vote demandée par : /

Après en avoir délibéré, la délibération est : Adoptée à la majorité.

Voix pour : 54 : M. Dominique GROS, M. Richard LIOGER, Mme Isabelle KAUCIC, M. Jean-Michel TOULOUZE, Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN, M. Sébastien KOENIG, Mme Agnès MIGAUD, M. Belkhir BELHADDAD, Mme Danielle BORI, M. Thomas SCUDERI, Mme Patricia SALLUSTI, M. Hacène LEKADIR, Mme Selima SAADI, M. Jean-Louis LECOCQ, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Thierry JEAN, Mme Françoise FERRARO, M. Patrice NZIHOU, Mme Hanifa GUERMITI, M. Jacques TRON, Mme Nathalie DE OLIVEIRA, Mme Margaud ANTOINE-FABRY, M. Daniel PLANCHETTE, M. Gilbert KRAUSENER, M. René DARBOIS, M. Raphaël PITTI, Mme Marie RIBLET, Mme Myriam SAGRAFENA, M. Pierre GANDAR, M. Guy CAMBIANICA, M. Bernard HEULLUY, Mme Marylin MOLINET, Mme Christine AGUASCA, M. Philippe CASIN, M. William SCHUMAN, Mme Anne HOMMEL, Mme Catherine MOREL, Mme Doan TRAN, Mme Nadia SEGHIR, Mme Aurélie FILIPPETTI, Mme Marie-Jo ZIMMERMANN, M. Patrick THIL, Mme Patricia ARNOLD, Mme Martine NICOLAS, Mme Caroline AUDOUY, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Yves WENDLING, M. Julien HUSSON, M. Thierry GOURLOT, Mme Bérangère THOMAS, M. Jean-Michel ROSSION, Mme Françoise GROLET, Mme Christine SINGER, M. Jérémy ALDRIN.

Voix contre : 1 : M. Emmanuel LEBEAU.

Abstention : 0 :

Ne prennent pas part au vote : 0 :

Procuration : M. Philippe CASIN a donné pouvoir à M. René DARBOIS.

Absent au moment du vote : 0 :

DCM N° 14-04-05-4 : Election des Adjoints au Maire :

M. le Maire, Rapporteur, expose :

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a décidé de fixer le nombre de postes d'Adjoints au Maire, dont certains spécifiquement chargés d'un ou plusieurs quartiers messins.

Aussi, les Adjoint au Maire étant élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel, il y a donc lieu de procéder à leur élection conformément à l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, sachant que sur la ou les listes de noms en présence, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Toute inscription d'un Conseiller Municipal sur cette liste suppose en outre le respect des conditions d'éligibilité et de compatibilité fixées notamment par les articles LO 2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après dépôt auprès du Maire et en cours de séance des listes de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire, le Conseil Municipal est invité à procéder, par vote à bulletin secret et dans les conditions sus décrites, à l'élection desdits Adjoints au Maire.

En conséquence, le Conseil Municipal :

1. PREND ACTE du dépôt des listes suivantes :

-
-
-

APRÈS VOTE ET DEPOUILLEMENT DES SUFFRAGES

2. CONSTATE que la majorité absolue est acquise avec ... voix ;

3. PROCLAME en conséquence les Conseillers Municipaux figurant sur la liste et dans l'ordre du tableau suivant pour siéger au Conseil Municipal de la Ville de Metz en qualité d'Adjoints au Maire :

- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....
- M.....

- M.....
 - M.....
- et
- M.....
 - M.....
 - M.....
 - M.....
 - M.....
- en charge d'un ou plusieurs quartiers messins.

M. LE MAIRE INVITE LES CANDIDATS A DEPOSER LEUR LISTE.

M. le Maire prend acte du dépôt d'une seule liste :

- Liste Richard LIOGER (nom du candidat placé en tête de liste).

LIOGER Richard	Adjoint au Maire
KAUCIC Isabelle	Adjoint au Maire
TOULOUZE Jean-Michel	Adjoint au Maire
ISLER BEGUIN Marie-Anne	Adjoint au Maire
KOENIG Sébastien	Adjoint au Maire
MIGAUD Agnès	Adjoint au Maire
BELHADDAD Belkhir	Adjoint au Maire
BORI Danielle	Adjoint au Maire
SCUDERI Thomas	Adjoint au Maire
SALLUSTI Patricia	Adjoint au Maire
LEKADIR Hacène	Adjoint au Maire
SAADI Selima	Adjoint de Quartier
LECOCQ Jean-Louis	Adjoint au Maire
AGAMENNONE Béatrice	Adjoint au Maire
JEAN Thierry	Adjoint au Maire
FERRARO Françoise	Adjoint de Quartier
NZIHOU Patrice	Adjoint de Quartier
GUERMITI Hanifa	Adjoint de Quartier
TRON Jacques	Adjoint de Quartier
DE OLIVEIRA Nathalie	Adjoint au Maire
ANTOINE-FABRY Margaud	Adjoint au Maire

DEROULEMENT DES OPERATIONS DE VOTE ET DEPOUILLEMENT DES SUFFRAGES. LE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN DONNE LES RESULTATS SUIVANTS :

La délibération est : Adoptée à la majorité.

Votants : 55 : M. Dominique GROS, M. Richard LIOGER, Mme Isabelle KAUCIC, M. Jean-Michel TOULOUZE, Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN, M. Sébastien KOENIG, Mme Agnès MIGAUD, M. Belkhir BELHADDAD, Mme Danielle BORI, M. Thomas SCUDERI, Mme Patricia SALLUSTI, M. Hacène LEKADIR, Mme Selima SAADI, M. Jean-Louis LECOCQ, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Thierry JEAN, Mme Françoise FERRARO, M. Patrice NZIHOU, Mme Hanifa GUERMITI, M. Jacques TRON, Mme Nathalie DE OLIVEIRA, Mme Margaud ANTOINE-FABRY, M. Daniel PLANCHETTE, M. Gilbert KRAUSENER, M. René DARBOIS, M. Raphaël PITTI, Mme Marie RIBLET, Mme Myriam SAGRAFENA, M. Pierre GANDAR, M. Guy CAMBIANICA, M. Bernard HEULLUY, Mme Marylin MOLINET, Mme Christine AGUASCA, M. Philippe CASIN, M. William SCHUMAN, Mme Anne HOMMEL, Mme Catherine MOREL, Mme Doan TRAN, Mme Nadia SEGHIR, Mme Aurélie FILIPPETTI, Mme Marie-Jo ZIMMERMANN, M. Patrick THIL, Mme Patricia ARNOLD, Mme Martine NICOLAS, Mme Caroline AUDOUY, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Yves WENDLING, M. Emmanuel LEBEAU, M. Julien HUSSON, M. Thierry GOURLLOT, Mme Bérangère THOMAS, M. Jean-Michel ROSSION, Mme Françoise GROLET, Mme Christine SINGER, M. Jérémy ALDRIN.

Procuration : M. Philippe CASIN a donné pouvoir à M. René DARBOIS.

Absent au moment du vote : 0 :

Nombre de votants : 55

Bulletins blancs : 11

Bulletins nuls : 4

Suffrages exprimés : 40

La liste déposée obtient :

- Liste Richard LIOGER (nom du candidat placé en tête de liste): 40 voix.

Intervention de : M. le Maire.

DCM N° 14-04-05-5 : Informations diverses :

M. le Maire :

- demande aux élus de ne pas quitter le Grand Salon sans avoir signé le procès-verbal de séance ;
- rappelle l'article 14 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal concernant les modalités de constitution d'un groupe d'élus au sein du Conseil Municipal ;
- indique la remise d'un dossier aux élus comprenant notice biographique, information sur la possibilité d'avoir des cartes d'accès au parking Cathédrale (Marché Couvert), information sur la possibilité de se faire délivrer une carte de légitimation, sur les obligations de déclaration de patrimoine et d'intérêts, moyens informatiques..... ;

- signale qu'à l'issue de la séance les élus doivent se rendre au Grand escalier pour la traditionnelle photo de l'ensemble du Conseil Municipal, qui sera suivie par un rafraîchissement servi au Salon de Guise, avant le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

L'ordre du jour de la séance du 5 avril 2014 étant épuisé, le Président lève la séance à 17h13.

P.V dressé le 5 avril 2014

Le Président de séance,

Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller Général de la Moselle